



## Bienvenue à la saison de voile 2026

Le Yacht club de Beaconsfield offre des programmes de formation pratiques et sécuritaires dans le cadre du programme VoileCAN de Voile Canada. Afin d'assurer la sécurité et le confort de votre marin(e), veuillez suivre les directives ci-dessous.

### Horaire

Tous nos programmes de voile ont lieu de **9 h à 16 h, du lundi au vendredi** incluant les jours fériés lorsqu'ils tombent pendant la semaine. Les équipes de course peuvent être appelé à suivre des horaires qui diffèrent de ceci. Ces horaires seront fournis par les instructeurs.

### Où déposer et récupérer vos enfants

Veuillez stationner dans le 1<sup>er</sup> **stationnement près du pavillon principale** et ne pas circuler en voiture passé ce pavillon. Au-delà de ce stationnement nous vous demandons de circuler à pied. Les stationnements sur le terrain du Club en se dirigeant vers l'eau sont réservés aux membres (au-delà du pavillon). La sécurité de vos enfants est notre priorité.

### Admissibilité

Nos programmes s'adressent aux enfants âgés de **7 à 17 ans**. Les participants doivent savoir nager et être à l'aise dans un gilet de sauvetage.

### Journées froides et pluvieuses

Les programmes ont lieu **beau temps, mauvais temps**. Le pavillon de voile offre un abri contre la pluie ; toutefois, les conditions météorologiques variables offrent aussi des occasions d'apprentissage sur l'eau. Une tenue vestimentaire appropriée est essentielle. Notre personnel surveille la météo à l'aide d'Environnement Canada et de notre station météorologique sur place pour mesurer la vitesse du vent.

### Ce que chaque élève doit apporter

Afin d'assurer une expérience sécuritaire et confortable, chaque élève doit apporter :

- Un **gilet de sauvetage** approuvé au Canada et de taille appropriée
- Des vêtements adaptés à la météo (manteau, vêtements de pluie au besoin)
- Un **changement de vêtements secs**
- Un maillot de bain, une serviette, un chapeau, de la crème solaire et des lunettes





de soleil

- Des **chaussures fermées** pouvant être mouillées (les sandales/flip-flops sont interdites pour des raisons de sécurité)
- Une bouteille d'eau réutilisable
- Son dîner dans une boîte à lunch isolée avec un sac à isolation thermique.

## Objets perdus et trouvés

Veuillez **tout identifier** ! Nous faisons de notre mieux pour garder les marins et leurs effets personnels ensemble. Évitez d'apporter des objets de valeur au Club (chaussures coûteuses, montres, bijoux), car des objets peuvent être perdus ou tomber à l'eau.

## Personnel et équipement

Tous les instructeurs sont certifiés selon les normes VoileCAN et nous respectons le ratio maximal élèves/instructeur. Ils sont bilingues et supervisent les élèves à bord de bateaux de sécurité motorisés.

La flotte de l'école de voile du BYC comprend des **Optimist, FJ et 420**.

## Absences

Veuillez téléphoner au Club (**514-695-1272**) ou envoyer un courriel le matin même pour nous informer de l'absence de votre enfant. Si l'absence est prévue à l'avance, veuillez envoyer une note avec votre enfant.

## Photographies

Pendant l'été, des photos peuvent être prises par les instructeurs et moniteurs. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, veuillez-nous en informer.

## Remise des prix

À la fin de chaque session mensuelle, une cérémonie est organisée pour les marins et leurs familles. Des certificats et trophées sont remis à tous les participants. Un avis sera envoyé à la maison à la mi-session.





## Code de conduite du marin

Le Yacht Club de Beaconsfield s'engage à offrir les meilleurs programmes de formation possibles. En retour, le Club s'attend à un engagement de la part des élèves.

Chaque élève doit traiter l'équipement et les installations du Club avec soin et adopter un comportement approprié en tout temps. Le BYC(YCB) se réserve le droit de refuser l'inscription d'un élève dont la participation nuirait au bon déroulement du programme. Pour des raisons de sécurité, les élèves **ne peuvent pas quitter le site du Club**. Le non-respect de cette règle peut entraîner une expulsion **sans remboursement**.

## CHECKCLICK

Le progrès de votre marin est suivi à l'aide du programme de développement en ligne **Checkclick**. Le dossier de chaque athlète est mis à jour chaque semaine par son entraîneur. Les parents et marins peuvent consulter les progrès et compétences acquises tout au long de la session.

## Certification du cours

Un niveau standard complet est atteint seulement lorsque **100 % des compétences** sont maîtrisées, soit une exécution constante de toutes les tâches figurant sur la liste de vérification VoileCAN.

## Places limitées

Pour des raisons de sécurité, le nombre de participants par programme et par session est limité. Nous vous encourageons à **vous inscrire tôt** afin d'éviter toute déception.

## Dates limites et annulations

L'inscription est confirmée à la réception du paiement complet et du formulaire d'inscription dûment rempli.

Après le **25 mai 2026**, les remboursements seront assujettis à des frais administratifs de **200 \$**.

Aucun remboursement n'est accordé après le **24 juin**. Il n'y a pas de remboursement partiel en cas d'abandon ou d'absence.





## Modes de paiement

L'inscription en ligne via **Checklick** est privilégiée, mais les inscriptions papier accompagnées du paiement sont acceptées (**chèque, virement électronique ou argent comptant**).

## Reçus fiscaux

Étant une **école de voile** et non un camp de jour, nous ne délivrons pas de reçus fiscaux RL-24.

### Beaconsfield Yacht Club

📞 514-695-1272

✉️ [sailingschool@byc.qc.ca](mailto:sailingschool@byc.qc.ca)

🌐 [www.byc.qc.ca](http://www.byc.qc.ca)



26 Lakeshore, Beaconsfield, Quebec, H9W 4H3  
Tel: 514-695-1272, Fax: 514-695-9794  
[www.byc.qc.ca](http://www.byc.qc.ca) / [administration@byc.qc.ca](mailto:administration@byc.qc.ca)

